

BILLY infos



Projet

UNE VILLE EN BONNE SANTÉ

P.11

Bruno Troni, maire,
et le conseil municipal de Billy-Montigny
vous souhaitent une

Bonne
année 2026

INFOS PRATIQUES

Rendez-vous avec vos élus

Venez déguster la galette sur le marché !

Vos élus vous donnent rendez-vous **DIMANCHE 11 JANVIER**, dès 10^h, lors du marché dominical pour partager un moment convivial à l'occasion de la galette des rois.

Santé

Permanence Mutuelle JUST

Les adhésions à la mutuelle communale sont toujours d'actualité le 3^e jeudi du mois. La prochaine permanence aura lieu le **15 JANVIER** au Centre Socio-Culturel Pablo Picasso. Uniquement sur réservation au 0 809 546 000 ou sur le site www.just.fr dans la rubrique « nos agences ».

Administratif

De l'aide dans vos démarches

Le bus PIMMS Médiation du réseau « France Services » intervient à Billy-Montigny le 3^e mercredi de chaque mois de 13^h30 à 16^h30 sur le parvis de la mairie. Ce service vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches administratives du quotidien.

Percoteux Billysiens

•DIMANCHE 11 JANVIER

Assemblée générale à 10^h, au Foyer Emile Louis, rue de l'Egalité. (Munissez-vous de votre carte de pêche 2025 pour y participer).

Vacances d'hiver, inscrivez vos enfants

Les inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'hiver auront lieu du **5 JANVIER** au **23 JANVIER 2026**.

Rendez-vous sur l'application ou le site **My Péri'School** avec le code commune CZVRVNT.

Contact : 06 72 57 75 76



Spectacle

Rendez-vous le **VENDREDI 6 MARS**, 19h, à l'espace culturel Léon Delfosse, pour un spectacle patoisant avec Sylvie et Coq dans « **ON MARCHE SUS L' TÊTE** ».

*Spectacle gratuit
Reservations en mairie
et en médiathèque.*



Coupure de courant

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, des travaux sur le réseau entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le **MARDI 27 JANVIER** de 8^h45 à 12^h.

Les rues concernées :

- 19 résidence Michel Mopty
- rue de la Marne
- Du 74 au 96 et 155 route de Méricourt.

Association caritative

Restos du Coeur

Les inscriptions pour Les Restos du Cœur se poursuivent les jeudis de 10^h à 11^h, au local rue Alfred Nobel (Zone Eurobilly).

ÉTAT CIVIL

Naissances

Adam Mollet-Gratschnar, le 03/11 à Lens ;
Eve Wasteels, le 03/11 à Dechy ;
Gabriel Hantute, le 12/11 à Lens ;
Kyara Briquet-Vittu, le 12/11 à Lens ;
Leïna Gengembre, le 13/11 à Lens ;
Nathan Nicol, le 16/11 à Lens ;
Léandre Laho-Vanhaecke, le 17/11 à Seclin ;
Marin Delmotte-Lecomte, le 29/11 à Seclin ;
Marceau Bruni-Bisiaux, le 29/11 à Lille.

Mariages

Cédric Loëzer et Vincent Caron, le 08/11

Décès

Edmond Franke, 90 ans ;
Raymond Pattyn, 86 ans ;
Iréna Peleck veuve Pawłowski, 95 ans ;
Thierry Canfin, 62 ans ;
Reynald Fréville, 49 ans .

Sommaire

- P.4 à 7 : Festivités, la municipalité et les associations célèbrent Noël !
- P.8 et 9 : Sainte Barbe, entre culture locale et traditions.
- P.10 : Centre aquatique, le bilan après 1 an ! Les sportifs billysiens à l'honneur.
- P.11 : Maison de santé, un nouveau cap officiel !
- P.12 : Brevet des collèges, une cérémonie sous le signe de la réussite ! Des ateliers dans les écoles pour reconnaître et gérer les émotions.
- P.13 : Philippe Lonh, un monument du marché dominical.
- P.14 : La médiathèque rejoint le réseau ReliRe !
- P.15 : Tribunes libres.



Édito

Chers billysiennes, chers billysiens,

Nous y sommes ! Après avoir intensément célébré les fêtes de la Sainte Barbe et de fin d'année, nous pouvons aborder la nouvelle année qui se présente. A cette occasion, la population est conviée à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui se déroulera le vendredi 9 janvier, 18h, à l'espace culturel Léon Delfosse.

Si la fin d'année 2024 a été marquée par le sport et le loisir avec l'ouverture du centre aquatique, cette fin d'année l'a été par la santé. En effet, la convention de partenariat entre la municipalité et Filieris, en vue de la construction de la future maison de santé, a été signée. Un signal fort de notre politique en la matière à destination de la population.

La médiathèque Nelson Madiba Mandela, qui a fêté ses 10 ans en 2025, a passé un nouveau cap avec la mise en réseau. Une avancée majeure sur l'accès à la culture.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Billy-Infos
Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21
Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :
Bruno Troni
Rédaction et photos, conception
graphique et impression :
Service communication

Votre Janie,
Bruno Troni

Festivités Noël à Billy-Montigny

Distribution de jouets et friandises

Le père Noël est à quitté le pôle Nord pour effectuer sa distribution de cadeaux aux enfants.

Comme chaque année, à l'approche des fêtes de Noël, la municipalité a renouvelé son engagement envers les familles en organisant une vaste distribution de jouets dans l'ensemble des écoles maternelles de la ville. Un moment attendu par les enfants comme par les équipes éducatives, qui transforment chaque établissement en véritable atelier du Père Noël.



Quant aux élèves de primaires, ils ont eu droit à un spectacle de Noël à l'espace culturel Léon Delfosse et ont reçu une coquille et un sachet de confiseries offerts par la Municipalité.



Le lendemain, il s'est rendu au restaurant scolaire «Au Pain d'Alouette» et ses deux satellites pour offrir des friandises aux demi-pensionnaires, sous les yeux avisés de nombreux élus.



Le bonhomme à la barbe blanche ne s'est pas contenté de distribuer des jouets et des friandises. Le 14 décembre, il s'est déplacé sur le marché de Noël, organisé par la Municipalité, où il a été accueilli par le premier magistrat de la ville, Bruno Troni. Il en a profité pour faire quelques photos avec les enfants, faire le tour des stands tenus par les APE des écoles, des l'association « Femmes tout simplement » et des Flamélias.

A cette occasion, la Symphonie Billysienne et les élèves de l'école municipale de musique ont offert un concert.



Parce que Noël est une fête intergénérationnelle, la municipalité entreprend d'offrir aux aînés de plus de 75 ans un panier de fêtes à domicile. De même, Bruno Troni accompagné d'élus est allé souhaiter de bonnes fêtes au résidents du foyer des personnes âgées.

Les bénéficiaires du CCAS ne sont pas en reste à l'approche des fêtes. Grande nouveauté cette année, la municipalité a innové en offrant des bons d'achat à utiliser dans les commerces billysiens. Une action qui fait coup double !



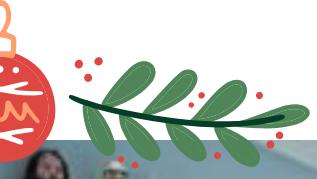
Noël dans les associations

Pour les associations billysiennes, la période de Noël est bien plus qu'une pause dans le calendrier, c'est un temps de cohésion, de célébration et d'ouverture. Tournois festifs, initiations et autres actions ont rythmé la fin d'année, rappelant que nos sociétés portent aussi des valeurs de respect, d'entraide et de convivialité.



Club du sourire

FESTIVITÉS



Club nautique



Tennis de table



Secours populaire



GBM Sports et Loisirs



École de danse «Le Khoréa»



JUDO



École de musique



UCSB

Festivités

Culture locale et traditions

Célébrée le 4 décembre depuis le 18ème siècle dans le bassin minier, la Sainte Barbe est la patronne des pompiers, des artificiers et des mineurs. Cette fête, initialement religieuse, a évolué au fil du temps pour devenir une fête traditionnelle.

Cette année, le festival de la Sainte Barbe organisé par Lens-Tourisme a fait des étincelles dans la communauté d'agglomération Lens-Lièvin, dont notre commune.

Le 28 novembre, les Billysiennes et Byllisiens ont assisté au spectacle «Parler et Parlache» avec l'association théâtrale patoisante à la salle Léon Delfosse. Une soirée riche en émotions pour les spectateurs avec ces scènettes humoristiques à l'accent ch'i.

Bruno Troni, Maire, et Laure Avit, adjointe déléguée à la culture, ont lancé les festivités. Ils ont rappelé les origines de la Sainte Barbe et l'importance de perpétuer cette tradition, avant de souhaiter à toutes et à tous une bonne représentation.

Au centre Pablo Picasso le 29 novembre, les festivités ont continué avec les ateliers Gemusik. Lors de ces séances d'éveil musical, animées par Géraldine Canu, les enfants ont

été initiés à la musique avec des chants sur le thème de la Sainte Barbe et de la mine.

Les activités se sont poursuivies la journée du 3 décembre avec l'atelier Récup 'Art à la maison de l'enfant où des lampes de mineurs ont été réalisées.

Avec la cavalcade, parents et enfants ont déambulé à la lumière des lampions depuis la maison de l'enfant jusqu'au parvis de la mairie.

Le public et les élus ont eu le plaisir de participer à une dictée ch'ti proposée par l'instituteur M.Demarcq.

Le festival de la Sainte Barbe s'est terminé dans la commune avec le partage du briquet au son des interprétations du Ch'ti Benjamin.



La médiathèque Nelson Madiba Mandela a accueilli Nénesse pour son spectacle «Perds pas l'Nord» qui a conquis le public par son dynamisme et sa bonne humeur, en présence de Mme Nathalie Mégueulle, adjointe, et de nombreux élus.

L'atelier «Ombres et Lumières» animé par Chbi Dam'z a été un grand succès et a permis aux participants de créer des dessins uniques sur le thème de la Sainte Barbe, grâce au papier à gratter noir.





Les aînés célébrés pour la S^{te} Barbe

Le traditionnel banquet a eu lieu à la salle Paul Eluard le jeudi 4 décembre à l'occasion de la Sainte Barbe et de la Saint Eloi. La municipalité avait convié ses aînés à ce rendez-vous dont plus de quatre cents ont répondu présents. Bruno Troni, maire, et Marceline Brebion, adjointe déléguée aux personnes âgées ont prononcé un discours pour les participants.



Un bond dans le passé

Une magnifique fresque habille maintenant le mur du café de la gare. Cette peinture représentant la gare de Billy-Montigny à l'époque est signée Anthony Sailly. L'artiste ne s'est pas arrêté là, ses dessins ornent également les vitres du café. On peut voir sur celles-ci une illustration inspirée du tableau «Les joueurs de cartes» de Paul Cézanne, mais aussi des dessins

d'un paysage avec terril et chevalets, et celui d'une lampe de mineur.

Cette oeuvre rappelle le roman «Germinal», décrivant les conditions de vie difficiles des mineurs dans le Nord de la France. Cet ouvrage a été écrit par Emile Zola, nom de la rue où se trouve le café.

Centre aquatique

Le bilan après une année

Inauguré et ouvert en décembre 2024, le centre aquatique Louis Aragon a coché tous ses objectifs et est même allé au-delà en réponse l'intérêt croissant des usagers. Bilan.

En un an, il est évident de constater que la population s'est largement appropriée le centre aquatique. Si une augmentation constante de la fréquentation a été enregistrée tout au long de l'année, les nombreuses nouvelles activités ont également trouvé leur public !

Ainsi, le nombre de créneaux des leçons adultes a été augmenté tandis que des stages de natation ont été créés. Les tout-petits ont leur moment dédié avec le «Bébé nageur» et l'espace bien-être est très apprécié. L'aquagym douce s'est ajoutée au catalogue des activités physiques.

L'infrastructure permet également de faire la part belle aux activités ludiques grâce à la structure gonflable lors d'événements, comme la Pool party, qui a remporté un vif succès.

Vers la compétition

Depuis l'ouverture du centre aquatique, le Club Nautique Billysiens a doublé le nombre de ses adhérents et a vu son panel d'activités s'étoffer.

En effet, le club, qui propose déjà des formations au BNSSA ainsi que des cours d'apprentissage à la nage pour enfants et adultes, a repris le chemin des compétitions. Grâce au nouveau bassin, les entraînements vont bon train et la première compétition officielle à domicile est déjà programmée le dimanche 18 janvier 2026 ! Au programme, 200m papillon, 200m dos et 50m brasse.



Contacts

Centre aquatique : 03 76 09 02 16

Club nautique : 06 50 74 04 59

Cérémonie

Jeunes et bénévoles à l'honneur

Le sport occupe une place essentielle dans la vie de notre ville. Il contribue non seulement au bien-être et à la santé de chacun, mais il est aussi un véritable vecteur de cohésion sociale et de partage. À travers cette mise à l'honneur, la Municipalité représentée par Bruno Troni, maire et Fadila Briki, adjointe aux sports, a souhaité saluer l'engagement et les performances de nos sportifs.

Les résultats obtenus, lors de compétitions témoignent d'un travail rigoureux et d'un investissement constant de la



part de tous, rappela M^{me} Briki. A juste titre, la municipalité tenait à remercier tous les acteurs pour leur engagement quotidien au développement du sport local.

En plus des associations sportives, nos jeunes billysiens qui ont participé aux actions « savoir nager » et « savoir rouler » ont été honorés.

Projet

UNE VILLE EN BONNE SANTÉ

Voté au conseil municipal le 13 avril 2022, le projet de construction de la Maison de santé a franchi un cap officiel, ce samedi 13 décembre, avec la signature de la convention de partenariat avec Filieris. Un signal fort venant de la politique de santé que mène la municipalité depuis de nombreuses années.

Ce projet résulte d'un travail en amont mené en collaboration avec Filieris. Il a pour but de répondre aux besoins de la population avec une offre diversifiée. La municipalité, porteuse du projet de construction, va ainsi pouvoir déléguer la gestion de cette infrastructure pluridisciplinaire à son partenaire historique.

Placé au cœur des quartiers d'habitations en lien avec les activités économiques de la ville, le bâtiment est idéalement situé rue Alfred Nobel, à proximité des axes autoroutiers et de l'avenue de la République.

La maison de santé pluridisciplinaire sera accompagnée d'un projet de santé autour de la prévention en santé publique et deux actions ciblées par an autour des thématiques prioritaires de l'ARS.



Bruno Troni, Maire de Billy-Montigny, et Nicolas Blanchard, Directeur régional de Filieris, ont signé la convention de partenariat de la future Maison de santé.



4 pôles d'activités

Médecine générale
3 médecins et 2 infirmiers

Cardiologie
2 cardiologues

Dermatologie
2 dermatologues

Chirurgie dentaire
2 fauteuils

Un espace de consultations
avancées du nouvel hôpital métropolitain de l'Artois

Un espace de prévention
en santé publique



Vaccination de proximité

Les séances de vaccination à la Maison de l'Enfance rue Jean Rostand reprendront dès janvier, chaque premier mardi du mois de 10h à 11h30 comme suit : 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 1er septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1er décembre.



Brevet des collèges

Une cérémonie sous le signe de la réussite

La traditionnelle cérémonie de remise du Diplôme National du Brevet (DNB) et du Certificat de Formation Générale (CFG) s'est tenue le 13 novembre dernier à la salle d'oeuvres sociales. Elle s'est déroulée en présence de plusieurs représentants de la municipalité, dont M. Bruno Troni, maire, des élèves, de leurs familles et de l'équipe éducative.

Après quelques mots d'accueil, M. François Chopineaux, principal du collège David Marcelle a félicité l'ensemble des lauréats pour leur travail et leur persévérance tout au long de l'année.

Il a également souligné l'importance de cette réussite collective : "Le brevet n'est pas seulement un examen, il représente un premier jalon important dans la scolarité. Vous pouvez être fiers de vous".

**Bruno Troni,
Maire, a
félicité les
collégiens**

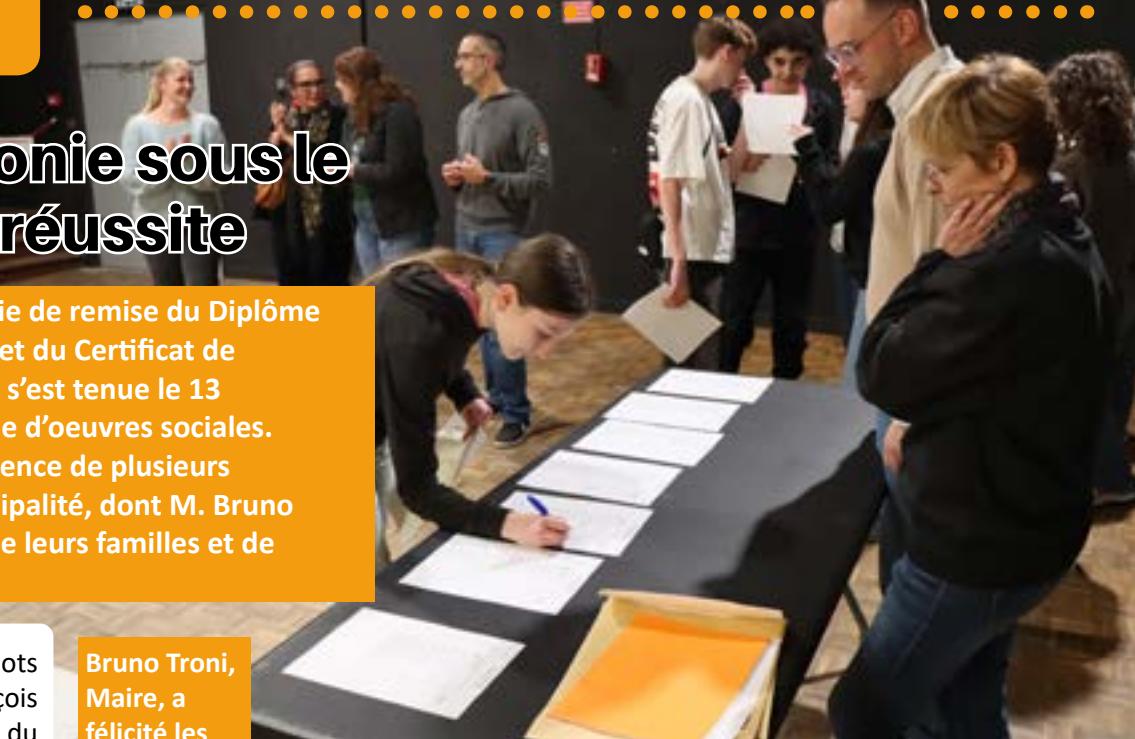


Les professeurs principaux se sont succédés pour remettre le précieux sésame aux élèves, dans une ambiance chaleureuse ponctuée d'applaudissements.

À l'issue de la remise des diplômes, un moment convivial a été partagé autour d'un buffet préparé par l'équipe enseignante.

L'occasion pour tous d'échanger, de prendre des photos et de célébrer cette étape importante qui marque symboliquement la fin du parcours au collège et le passage vers le lycée.

Cette aventure emplie d'émotion et de fierté restera pour beaucoup un souvenir précieux avant le début d'un nouveau chapitre.



Intelligence émotionnelle

Reconnaître et gérer les émotions

Les élèves des écoles maternelles et primaires ont participé à des ateliers sur l'intelligence émotionnelle. Animés par Noémie et Maxime, ces ateliers ont permis aux enfants d'identifier leurs émotions, comment les gérer et l'attitude à adopter en cas d'harcèlement.

Plusieurs élèves ont pu participer, en groupe et en binôme, à des mises en scène de certaines situations pouvant être liées aux émotions : la joie, la tristesse, la peur et la colère.

Des groupes ont abordé le harcèlement et les différentes formes qu'il pouvait avoir : physique, sexuel, verbal, cyber harcèlement et rejet social.

Ils ont aussi réalisé des mises en situation leur permettant de comprendre les conséquences que peuvent avoir certains actes ou comportements.

Ces mises en scène ont été présentées devant les parents des écoles primaires lors des spectacles les 11, 12 et 16 décembre dans les écoles.



Mise à l'honneur

PHILIPPE LONH, UN MONUMENT DU MARCHÉ DOMINICAL

Le marché dominical du 14 décembre avait une saveur toute particulière puisque ce fut l'occasion de mettre à l'honneur Philippe Lonh, commerçant ambulant emblématique dans notre ville depuis bientôt 40 ans, pour son départ en retraite. Un parcours exemplaire.



Installé depuis 1987, le rôtisseur et son épouse Sandrine ont grandement contribué à faire rayonner notre marché dominical pendant toutes ces années. Mais c'est en 1982 que l'histoire entre Philippe et la France commence.

Réfugié du Cambodge parmi ceux que l'on surnommait les « Boat People », Thoeun, car tel est son prénom de naissance, est adepte des arts martiaux. Instructeur, sa discipline qu'il chérit tant ne lui permet cependant pas de subvenir à ses besoins. C'est

pourquoi, il entame une carrière de cuisinier dans un restaurant réputé des Champs Elysées à Paris. Il retrouve ensuite des amis cambodgiens dans le Pas-de-Calais, où il est séduit par la chaleur de ses habitants.

C'est décidé. Il s'installe dans la région et avec sa 2CV, il arpente les marchés locaux pour vivre de sa cuisine et la partager. Très vite, il développe son activité et rencontre la fille d'un de ses fidèles clients,

“ J'ai trouvé l'amour et la chaleur dans le Pas-de-Calais ”



Philippe a commencé son activité modestement avant de développer son étal tel que nous le connaissons aujourd'hui. Peu avare en conseils culinaires, il a régale des générations.



Sandrine, qui le rejoindra dans son aventure mais aussi dans la vie. Ils auront par la suite deux enfants. En 1999, il obtient naturellement la nationalité française et choisit lui-même son prénom d'adoption : Philippe.

La suite, la population et ses clients la connaissent puisque sa réputation rayonne dans toute la région. Nombreux ont été les amateurs de sa cuisine à attendre patiemment tôt le matin pour repartir avec son fameux poulet du dimanche midi. Avec 500 poulets par marché en moyenne, la rôtisserie a tourné à la même cadence que sa bonne humeur, sa gentillesse et son humour apprécié de tous.

Bruno Troni, Maire, et Philippe Pecqueur, adjoint au Maire et président de la commission de marché, n'ont pas manqué de le récompenser et de le remercier chaleureusement lors du marché de Noël.

Merci pour tout Philippe et bonne retraite !

Médiathèque

Bienvenue dans le réseau unique et gratuit ReliRe

Avec la création du nouveau réseau ReliRe, la municipalité par le biais de la médiathèque Nelson Mandela ouvre une nouvelle page de la lecture publique sur notre territoire.

Ce projet, pensé et construit avec les communes et les bibliothécaires, marque une avancée majeure : un accès facilité aux savoirs, aux loisirs et aux découvertes.

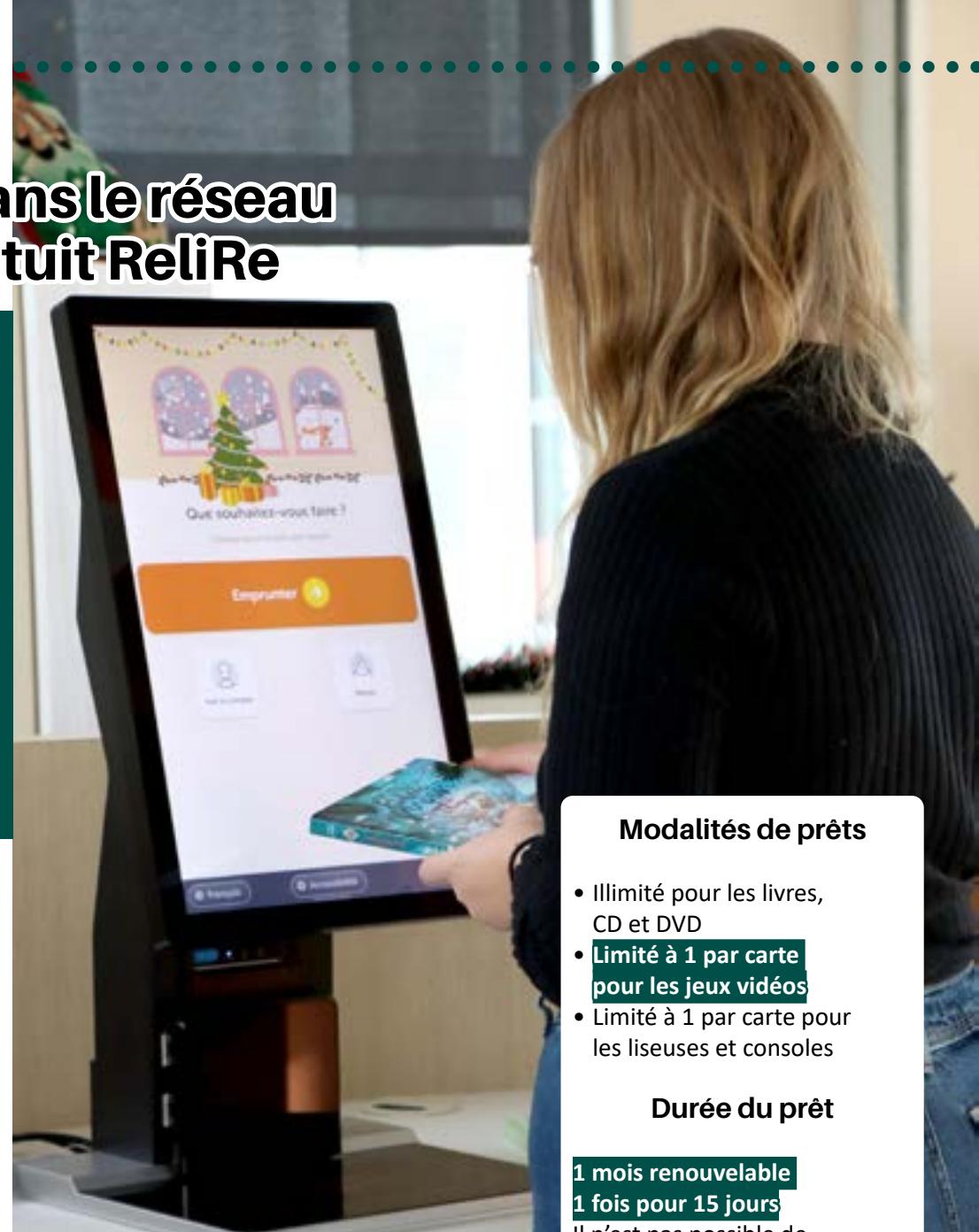
Depuis le 15 décembre et le lancement du nouveau réseau, une carte gratuite et unique permet à chacun de profiter des services de 27 bibliothèques de la Communauté Lens-Liévin.

Dans le catalogue, plus de 500 000 nouveaux documents, à savoir livres, CD, DVD, jeux vidéo, jeux de société, vinyles.

Mode d'emploi de la carte

Pour les usagers billysiens inscrits à la médiathèque, pas de panique ! Votre carte reste valable dans le réseau le temps de la transition avec les nouvelles cartes.

La nouvelle carte est valable toute la durée de votre inscription, renouvelable chaque année, dans l'ensemble des bibliothèques du réseau CALL. Elle est personnelle et doit être présentée à chaque emprunt.



Création de compte sur le portail ReliRe

- **Pour les nouveaux usagers :** Possibilité de vous inscrire directement en médiathèque ou de se préinscrire sur le portail (gain de temps) www.portailrelire.fr
- Possibilité de consulter l'agenda de vos bibliothèques
- Explorer les ressources (livres, DVD, CD, jeux...) disponibles dans toutes les structures et les réserver (dans la limite de 5 documents)
- Suivre vos prêts et leurs dates de retour directement depuis votre profil lecteur.

Modalités de prêts

- Illimité pour les livres, CD et DVD
- **Limité à 1 par carte pour les jeux vidéos**
- Limité à 1 par carte pour les liseuses et consoles

Durée du prêt

**1 mois renouvelable
1 fois pour 15 jours**

Il n'est pas possible de prolonger un document réservé ou en retard

Les bibliothèques proposent différents services (prêt de jeux de société, de jeux vidéo, utilisation d'ordinateurs, mise à disposition de lunettes lecture...). Vous retrouverez la liste complète des services disponibles dans chaque lieu sur la page dédiée du portail internet www.portailrelire.fr



Pour la liste d'Union Républicaine

Si je ne me trompe pas Monsieur le Maire, M. BOBER Jonathan est le neuvième sur la liste RN de 2020, aujourd’hui et il brille déjà par son absence. Quel manque de respect pour l’institution ! Quelle considération pour nos habitants ! Un mandat se conquiert, mais il se respecte également.

Élus par la population pour les représenter au sein de notre conseil municipal, les membres de la liste du rassemblement national de 2020 brille par leurs absences.

Et puisqu'il est question de respect, comment ne pas évoquer, en accueillant ce nouveau « conseiller fantôme », le courage face à ce FN des élus réellement engagés, parfois menacés — comme Christian Pedowski à Sallaumines — ou méprisés comme Marine Tondelier, Ines Touarit ou Gianni Ranieri à Hénin-Beaumont, à l’encontre desquels des propos particulièrement graves ont été tenus.

Aujourd’hui, chers collègues, je souhaite leur apporter, en votre nom et en mon nom, notre total soutien car le discours du RN s’affranchit de plus en plus des exigences de respect : insultes publiques et invectives contre l’opposition contribuent à banaliser la haine. Ce glissement affaiblit le débat démocratique, fragilise les solidarités et accentue une véritable fracture sociale.

Les termes comme islamogauchiste, taliban, khmer vert et bien d’autres encore illustrent une violence verbale qui ne cesse de s’amplifier. Cette inflation d’étiquettes insultantes remplace trop souvent la contradiction argumentée et nourrit une atmosphère de confrontation permanente. Elle contribue à durcir le climat politique, à délégitimer l’adversaire plutôt qu’à débattre de ses idées, et à éloigner encore davantage notre démocratie d’un échange respectueux et constructif.

Notre démocratie est entrée dans une phase de violence inédite ; le temps où les débats entre responsables politiques se déroulaient sereinement sur les plateaux de télévision semble désormais bien loin.

Bien sûr, je vais anticiper l’attaque qui ne manquera sans doute pas d’arriver, si tout se passe « comme d’habitude » d’ici ce soir : oui, les élus du Rassemblement national sont dangereux pour notre société ; oui, ils préfèrent détourner le regard plutôt que de balayer devant leur porte ; et oui, nous nous battons toujours pour que leurs idées ne prennent jamais le dessus.

Le véritable sens de nos responsabilités Monsieur le Maire, chers collègues, est de nous élever et de sortir grandis face à chaque attaque.

Les élus Communistes et Républicains

**Pour la liste
Rassemblement National**

**Tribune
non-parvenue**

**Pour la liste
La Renaissance Billysienne**

**Tribune
non-parvenue**

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

Cérémonie des voeux à la population

2026



VENDREDI 9 JANVIER 2026

18h, à l'espace culturel
Léon Delfosse
avenue de la Fosse 2